

LE GONESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 208 | MAI 2015

dossier

Gonesse favorise
le sport pour tous



Retrouvez
le Gonesseien sur
ville-gonesse.fr

09//acteurs locaux

Le Rotary Club de Gonesse au service des autres

18//sécurité

Lancement de l'opération tranquillité vacances

19//environnement

Signature de la charte régionale de la biodiversité

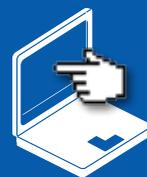
Le nouveau gymnase de la Madeleine ouvrira ses portes en septembre

SAMEDI 6 JUIN

Complexe sportif Eugène Cognevaut

Les jeux de Gonesse

Événement regroupant les enfants des écoles
et les clubs sportifs de la Ville



Informations

au 01 34 45 10 69 et sur
www.ville-gonesse.fr

04 // actualités

06 // retour sur

08 // infos pratiques

09 // acteurs locaux

Le Rotary club de Gonesse au service des autres

10 // service public local

Le service prévention médiation :
des éducateurs pour accompagner les jeunes et des médiateurs sur le terrain

12 // dossier Gonesse favorise le sport pour tous

17 // sports

Les résultats sportifs du mois d'avril

18 // sécurité

Lancement de l'opération tranquillité vacances

19 // environnement

Signature de la charte régionale de la biodiversité

20 // tribunes

22 // bloc-notes



Toutes les
informations sur
ville-gonesse.fr



petite enfance

Info Petite Enfance

Jeudi 28 mai à 18h30 aura lieu la réunion publique Info Petite Enfance au Pôle Jeunesse Solidarité, avenue Pierre Salvi. Des professionnels répondront à toutes les questions que se posent les parents de jeunes enfants et futurs parents (droits, congés parentaux, services de la PMI, modes de garde, activités d'éveil...).

Informations

01 34 45 10 79

citoyenneté

Commémoration de l'abolition de l'esclavage

Le 23 mai, tous les citoyens de Gonesse sont invités à commémorer l'abolition de l'esclavage. La cérémonie est prévue à 11h devant le parvis de la commémoration de l'abolition de l'esclavage, en face du lycée René Cassin. Cette date rappelle d'une part l'abolition officielle de l'esclavage en 1848 et d'autre part celle de la marche silencieuse du 23 mai 1998 qui a contribué au débat national aboutissant au vote du 21 mai 2001, reconnaissant l'esclavage en tant que crime contre l'humanité.



vie locale

Réservez votre stand pour la brocante du centre-ville du 28 juin 2015

La brocante du centre-ville et la fête du pain sont les temps forts du mois citoyen organisé chaque année en juin. Cette manifestation conviviale et festive accueille un public toujours plus large. Réservez dès maintenant votre stand auprès du service des fêtes.

Contact

01 34 45 19 71 – 06 08 56 29 26

vie locale

Assemblée de Quartier - Changement de date

L'assemblée de quartier du centre ville aura lieu le 1^{er} juin 2015 à 20h30, salle du Conseil municipal.



Commentez l'actualité sur
[Facebook.com/villedesGonesse](https://www.facebook.com/villedesGonesse)

culture

Appel à candidature pour la fête de la musique



Informations et candidatures :

3 ter rue de Paris, Gonesse 95500
Tél.: 01 39 87 28 66. Charte et fiche
de candidature sur ville-gonesse.fr

Depuis 1982, la fête de la musique est célébrée chaque année en France le 21 juin, et désormais dans plus de 110 pays. Afin de revenir aux fondamentaux de cette manifestation populaire qui met à l'honneur les pratiques amateurs, la Ville de Gonesse lance cette année un appel à candidature pour trouver

des musiciens amateurs, en groupe ou en solo, qui souhaiteraient se produire sur une des deux scènes qui seront installées. Les formulaires sont à déposer jusqu'au 11 mai à l'Ecole Municipale de Musique, de Danse de Théâtre et d'Art Plastique (EMMDTAP). La sélection des musiciens sera communiquée le 15 mai.



vie associative

Kermesse de l'association Avelyne de Saint-Cyr dimanche 14 juin dès 11h

Cette journée permet de récolter des fonds pour les personnes âgées du long séjour et de la maison de retraite afin de leur offrir des moments de détente et de bien être tout au long de l'année. A partir de 11h dans le jardin du Centre Hospitalier de Gonesse, vous pourrez profiter de différents stands d'animation avec de nombreux lots à gagner, de petits spectacles, d'une ambiance musicale ainsi que des stands de restaurations.

vie associative

Soirée anniversaire de Gonesse métissage

Spectacle de danse, plateau d'artistes, Dj, bar et restauration sur place...l'association Gonesse métissage organise sa soirée festive le 16 mai prochain à la salle Jacques Brel de 19h à 2h du matin.

Tenue correcte exigée. Tarifs : 15€ en pré-vente, 25€ sur place.



Informations et réservations :

Association Gonesse Métissage
06 69 52 25 07 - 07 83 84 77 12

culture

Des jeunes de Gonesse à l'Opéra



Dans le cadre d'un parcours découverte de l'art lyrique organisé par l'École de musique et l'association Artistes en herbe, des jeunes de Gonesse ont pu assister à la représentation de « Siegfried et l'anneau maudit » de Wagner puis à la répétition de « la flûte enchantée » de Mozart à l'Opéra Paris Bastille où ils ont pu découvrir les coulisses et les métiers de l'opéra.

citoyenneté

Le Conseil Municipal des Jeunes à l'Assemblée nationale



Les membres du CMJ ont visité l'Assemblée nationale dans le cadre de leur parcours citoyens. Le jeune élu Benjamin rapporte qu'ils ont pu « admirer les œuvres d'art du Palais Bourbon comme le siège du Président de l'Assemblée qui n'est autre que le siège de Napoléon. »

culture

Michel Bussi était à la médiathèque de Coulanges le 1^{er} Avril



L'auteur français de romans policiers le plus lu dans l'hexagone a confié au public « Mes lecteurs, je dois les emmener au bord du précipice, les lâcher, les rattraper au dernier moment... ». L'écrivain a partagé ses goûts littéraires et musicaux avant une séance de dédicace.

jeunesse

1^{er} Conseil participatif de la jeunesse

Jeudi 23 avril s'est tenu le premier conseil participatif de la Jeunesse, nouvelle instance de démocratie participative ouverte à tous les jeunes de la ville. Jean-Pierre Blazy, Député-maire de Gonesse et Malika Caumont, Maire adjointe à la Jeunesse, à la Population et à la Citoyenneté, y ont présenté les 23 actions du projet jeunesse et de nombreux jeunes ont pu s'exprimer pour donner leur avis sur les actions proposées ou à développer.

culture

Lucky Peterson a mis le feu à la salle Jacques Brel

Samedi 11 avril, après une très bonne prestation de Moh ! Kouyaté, le bluesman Lucky Peterson a assuré un show exceptionnel dans le cadre du festival banlieue bleue. Il a exprimé ses talents de chanteur, pianiste et guitariste, descendant même dans le public pour des solos qui ont fait vibrer petits et grands.

citoyenneté

Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la Déportation



Dimanche 26 avril, des élus, des citoyens, des associations et des jeunes de la ville se sont rassemblés autour de la stèle érigée en mémoire de tous les génocides du XX^{ème} siècle pour commémorer le 70^{ème} anniversaire de la libération des camps des nazis.

08 infos pratiques

Collecte des déchets verts

A partir du 20 mai et jusqu'au 4 novembre, la communauté d'agglomération Val de France réalisera avec la société VEOLIA la collecte des déchets verts dans les 3500 habitations individuelles de la commune de Gonesse. Cette prestation sera effectuée une semaine sur deux. Des sacs spécifiques de collecte seront distribués préalablement aux habitants.



DATES DE RAMASSAGE

MAI	Mercredi 20
JUIN	Mercredis 3 et 17
JUILLET	Mercredis 1, 15 et 29
AOUT	Mercredis 12 et 26
SEPTEMBRE	Mercredis 9 et 23
OCTOBRE	Mercredi 7 et 21
NOVEMBRE	Mercredis 4 et 18

 **Informations**
Numéro vert gratuit (depuis un poste fixe) **0800 321 231**



EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

VENEZ DONNER VOTRE SANG !

LE DONNE MON SANG
TU DONNES TON SANG
IL EST SOIGNÉ

DON DE SANG
GONESSE

Vendredi 22 Mai
16h - 20h

Centre Socioculturel Louis Aragon
20 bis rue François Mitterrand

  www.dondusang.net

horaires d'ouverture

Hôtel de Ville et Centre administratif (Direction de la population / État-civil)

Ouverts tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Fermé le mardi matin. Les services de l'État-civil sont également ouverts le samedi de 9h à 12h.

Tél. : 01 34 45 11 11

Poste de Police Municipale

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
NB: Vous pouvez faire appel à la police municipale (PM) du lundi au vendredi de 9h à 1h, le samedi de 15h à 1h et le dimanche de 17h à 1h sur la période « été » et de 15h à 23h sur la période « hiver ».

Tél. : 01 30 11 89 89

Déchèterie (du 1^{er} avril au 31 octobre 2015)

La déchèterie est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le samedi de 9h à 18h et le dimanche de 9h à 13h.
17, rue Gay-Lussac – Zone d'activités de la Grande Couture Est 95500 Gonesse

Tél. : 0 800 735 736



police
17



pompiers
18



samu
15



urgences
112

police municipale

01 30 11 89 89

allô environnement

0800 730 079

Le Rotary club de Gonesse au service des autres

Dans chaque édition, le *Gonessien* vous présente des acteurs associatifs de la Ville qui favorisent le « Vivre ensemble » à travers des actions solidaires, culturelles ou sportives. Ce mois-ci, le Rotary club de Gonesse qui a pour devise : « Servir ».



Distribution de fournitures scolaires dans des villages du sud du Maroc



Remise de chèques aux responsables de la Maison de retraite et du Long Séjour pour l'acquisition d'une "Borne Mélo".

Présents, de gauche à droite :

- Claude Uzan, Président du Rotary Club de Gonesse
- Michel ALEXANDRE, Secrétaire
- Marc BARATER, membre du Lions Club de Roissy
- Madame COUDER, animatrice
- Madame LE SOUEF, cadre supérieur de l'Hôpital de Gonesse

Le Rotary club

Contact

Michel ALEXANDRE

mj-alex@sfr.fr

06 13 10 01 80

gonesse.free.fr/rotary.php

Le Rotary International est une association humaniste dont le club de Gonesse présidé par Claude Uzan est très actif. Ce sont des hommes et des femmes qui s'impliquent, tant financièrement que physiquement, pour aider les personnes dans le besoin : des amis qui œuvrent sérieusement sans se prendre au sérieux. Pour Michel Alexandre, secrétaire de l'association, "certains se contentent d'être, d'autres essaient de savoir être en se mettant au service des autres."

Le champ d'action de l'association est très large : soutien dans la prise en charge d'enfants autistes, aides aux enfants hospitalisés, amélioration des conditions de vie des malades Alzheimer, banque alimentaire, lutte contre l'illettrisme, lutte contre la polio et la sclérose en plaque,

engagement lors de catastrophes climatiques, soutien aux enfants orphelins ou souffrants de handicaps...

Récemment, l'association a offert une « borne mélo » aux résidents de la Maison de Retraite et du Long Séjour du Centre Hospitalier de Gonesse. Ce matériel d'une valeur de plus de 4 000 euros est destiné à ralentir la dégradation du cerveau. Le Rotary club de Gonesse contribue également à soutenir les familles touchées par l'autisme. Les parents se sentent parfois démunis face au manque de structures adaptées. Cette année l'association a mobilisé les énergies et les moyens : le Rotary club de Gonesse avec le Lions Club de Roissy et le Crédit Agricole de Louvres ont offert la somme de 6 000 euros à l'association méritante Autism'Action95 pour financer ses actions.



Hicham Belkheiri
Responsable du service prévention médiation


**PÔLE PRÉVENTION
MÉDIATION**

L'interview du mois

Le service prévention médiation : des éducateurs pour accompagner les jeunes et des médiateurs sur le terrain

Quel est votre parcours professionnel ? Comment êtes-vous arrivé à ce poste ?

Hicham Belkheiri : Je suis arrivé à Gonesse en 2010. Après 4 ans en tant qu'éducateur spécialisé, j'ai pris la responsabilité du service. A la rentrée 2014, un nouvel organigramme a été mis en place. J'ai alors pris la responsabilité du nouveau service prévention-médiation. Cette nouvelle organisation permet de mieux articuler le travail des éducateurs spécialisés et des médiateurs dont les missions sont complémentaires.

Quel est le rôle et des éducateurs spécialisés ?

H.B. : Les éducateurs spécialisés réalisent un accompagnement individualisé avec les jeunes de 11 à 25 ans. Pour les 11-16 ans, nous travaillons essentiellement à la lutte contre le décrochage scolaire ; pour les 16-25 ans, nous favorisons l'insertion sociale et professionnelle. Nous accompagnons également les jeunes dans leur parcours judiciaire. La prévention spécialisée est une mission financée par le Conseil départemental à 80% qui répond à 3 principes fondamentaux : la libre adhésion, le non mandat et l'anonymat. Les éducateurs doivent donc instaurer une relation de confiance avec le jeune pour un suivi efficace. Ce travail est souvent réalisé en lien avec les familles.

Quelles sont les missions des médiateurs civils ?

H.B. : Les médiateurs assurent une présence sur l'espace public pour accomplir quatre missions principales. Ils sont tout d'abord présents sur les points école le matin et en fin de journée. Ils interviennent sur les conflits de voisinage, soit par une médiation « navette » entre les personnes en conflit soit par une médiation directe où les deux parties sont invités à échanger dans nos locaux. Les médiateurs accomplissent également une veille sociale avec les personnes présentes sur l'espace public. Enfin, ils assurent une veille technique en faisant remonter aux services adaptés les problèmes et dysfonctionnements constatés sur le terrain (dégradations de la voirie, dépôts sauvages, panneaux signalétiques obsolètes...).

Quel est votre rôle au sein du service ?

H.B. : Le service comporte en tout quatre éducateurs, dont deux nouveaux qui prendront leur fonction prochainement, et cinq médiateurs. Je gère les plannings et le management des deux équipes et je coordonne leurs actions. Il importe de bien distinguer leurs fonctions respectives : les éducateurs de prévention spécialisée sont en charge d'assurer un suivi éducatif personnalisé dans la durée à la différence des médiateurs, mais leurs interventions peuvent, lorsqu'elles sont bien articulées, être tout à fait complémentaires. Le rôle du responsable de service est de faciliter les échanges et le passage de relais entre les interventions des deux équipes. A titre d'exemple, les médiateurs peuvent repérer sur le terrain une situation d'un jeune qui nécessite un travail d'accompagnement. Les médiateurs n'assurent pas de suivis et le relais doit alors être passé aux éducateurs spécialisés par l'intermédiaire du responsable de service. Je suis également chargé des relations avec les partenaires indispensables dans nos métiers. Nous travaillons en liens avec les différents services de la ville comme le PRE (programme de réussite éducative) mais également avec des partenaires extérieurs tels que les collèges, le lycée, le service social départemental ou encore la PJJ (protection judiciaire de la jeunesse).

Comment travaillez-vous avec les élus et quels sont les projets à venir ?

H.B. : Il n'y a pas de Maire-adjoint à la prévention ; à Gonesse c'est une politique publique qui est suivie directement par Monsieur le Député-maire et son directeur de cabinet. Je les vois chaque semaine en réunion pour faire le point sur l'action du service et sur les problématiques rencontrées. La convention avec le Conseil Départemental fixe les grandes orientations sur 4 ans et ces rencontres permettent de fixer des objectifs à court et moyen terme. Concernant les projets, nous avons réalisé cette année une action avec la direction des actions culturelles de la Ville pour permettre à cinq jeunes suivis par les éducateurs de participer à un projet théâtre. La mission des éducateurs reste le suivi individualisé mais nous souhaitons développer des projets collectifs, facteurs d'insertion sociale.



LE SERVICE PRÉVENTION MÉDIATION EN 2014

Répartition fille/garçon

51 **256**

FILLES GARÇONS

Répartition par tranche d'âge

47 **184** **68**

11 > 15 ANS 16 > 24 ANS PLUS DE 25 ANS

Mode de premier contact

272 **22** **13**

CONTACT DE RUE RÉSEAU INFORMEL RÉSEAU INSTITUTIONNEL

Dans le cadre des missions du service Prévention Médiation, les médiateurs civils mettent en oeuvre les interventions suivantes, chacune ayant une spécificité :

- Médiation de proximité aux abords des établissements scolaires ;
- Gestion de conflit en temps réel ou sur un temps différé ;
- Veille sociale ;
- Veille technique urbaine ;

La gestion de conflits en temps réel ou sur un temps différé :

NOMBRE DE
CONFLITS

33



NOMBRE DE
PERSONNES
CONCERNÉES

58



ISSUES
POSITIVES

22



SERVICES
SOLLICITÉS

18



Démarches engagées



SCOLARISATION

39



EMPLOI

17



FORMATION

26



JUSTICE

32



DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES

29



SANTÉ

11



LOGEMENT
HÉBERGEMENT

15



ACTIONS
ÉDUCATIVES
COLLECTIVES

49



SOUTIEN
SCOLAIRE

16



TRAVAIL
AVEC
LA FA-
MILLE

39



ÉCOUTE
SOUTIEN

75

TOTAL
348

DOSSIER



Gonesse favorise le sport pour tous

**Le sport rassemble.
En rénovant et en
construisant des
équipements de qualité,
en soutenant les clubs, en
proposant des TAPS
(les temps d'activités
périscolaires) et des
activités pour les écoles
et les quartiers ou
encore en organisant de
larges manifestations, la
municipalité favorise les
rencontres, les échanges
et le dépassement de soi.
Tour d'horizon de la
politique sportive
à Gonesse.**

Gonesse favorise le sport pour tous

Pour Jean-Pierre Blazy, Député-maire de Gonesse, « le sport contribue à se maintenir en bonne santé mais c'est surtout un vecteur de lien. Le respect de l'autre et des règles communes sont les premiers pas de la citoyenneté. »

Les actions de la Ville de Gonesse dans le domaine sportif sont variées. Avant d'en évoquer les différents volets dans l'entretien, le Gonesseien vous propose un tour d'horizon des installations sportives et des projets d'investissement en cours ou à venir.

Les équipements existants sont variés et répartis dans les quartiers :

- Le Complexe sportif Eugène Cognevaut situé rue Claret est doté d'un gymnase, de trois terrains de football, d'une piste d'athlétisme (400 m), de deux terrains de rugby, de 10 courts de tennis, d'une aire de pétanque et d'un terrain d'évolution bitumé pour le handball et le basket ball.
- Le complexe sportif Raoul Vaux situé square des Sports, dans le quartier de la Fauconnière comprend un gymnase et une salle spécialisée haltérophilie/musculation. Depuis le 1^{er} novembre 2014, la piscine et l'espace Sauna sont gérés par la Communauté d'Agglomération Val de France.
- Le complexe sportif Léo Lagrange situé rue Léon Blum est équipé de salles spécialisées pour le judo et le karaté.
- Le complexe sportif Raymond Rambert situé avenue Raymond Rambert est doté d'un gymnase, d'un dojo et d'une salle de danse. Il sera remplacé par le complexe sportif de la Madeleine en septembre 2015.
- Le complexe Sportif Colette Besson situé rue Jean Moulin est équipé de salles spécialisées pour la gymnastique et l'escrime.
- Le Golf de la Grande Vallée situé rue Pierre Salvi propose des tarifs abordables. C'est un Golf 9trous par 36 disposant d'un practice de 40 postes dont 10 couverts, d'un putting green et d'un bunker d'entraînement.
- Le complexe Sportif Christine Caron situé rue Max Linder est doté d'un gymnase et d'une salle spécialisée

pour le tennis de table.

- Pour la pratique libre, la Ville s'est également équipée de nombreux terrains de proximité et de citystade. Il y en a aujourd'hui dans tous les quartiers. De plus, pour compléter le circuit de randonnée et le circuit balisé de 7 km, le parc de la Patte d'Oie sera prochainement ouvert au public. Les sportifs pourront y courir librement dans un cadre naturel.

Les projets d'investissement en cours ou à venir

Gymnase de la Madeleine

Le chantier du gymnase de la Madeleine sera terminé pour la rentrée 2015. Il s'agit de travaux importants chiffrés à 6 millions d'euros. La salle omnisports offrira un espace important et un plafond de grande hauteur pour permettre au club de twirling-bâton de pratiquer ce sport dans de bonnes conditions. Les deux salles annexes permettront, pour celle équipée de tatamis, la pratique des arts martiaux comme le Krav Maga, et pour l'autre la pratique de diverses activités d'expression corporelle ou du yoga.

De plus, afin de répondre à une demande croissante, ce nouveau gymnase sera équipé d'un mur d'escalade.

Le complexe sportif Eugène Cognevaut

Ce vaste complexe sportif a besoin de travaux importants pour répondre aux besoins des clubs et des usagers. La rénovation de ces équipements chiffrée à 3 millions d'euros a été intégrée au contrat régional. D'ici 2020, sont prévus la rénovation et l'agrandissement des tribunes et des vestiaires dont la capacité est en-dessous des besoins réels des clubs. La réfection de la piste d'athlétisme et la transformation du terrain d'honneur en terrain synthétique sont également prévues.



La manifestation « Les Jeux de Gonesse » qui aura lieu le 6 juin, rassemble chaque année plus de 1000 participants.



Les Temps d'activités périscolaires (TAPS) sont l'occasion de découvrir de nouveaux sports



Les foulées Gonessiennes, aujourd'hui compétition officielle, rencontrent chaque année un franc succès.



Les 2 finalistes du dernier tournoi ITF avec les jeunes du Tennis Club de Gonesse



Entretien avec **Patrice Richard,** Maire-adjoint délégué au sport

Nous avons évoqué dans le dossier les équipements sportifs de la Ville et les projets d'investissement. Quels sont les autres volets de la politique sportive municipale ?

La pratique sportive contribue largement au « bien vivre ensemble » car lorsque l'on porte un maillot, les différences sociales, d'origine, d'âge ou de quartier s'effacent. En plus de la construction, de l'entretien et de la rénovation des équipements, la Ville de Gonesse soutient les associations, propose des activités sportives aux enfants et aux jeunes et organise des manifestations qui rassemblent.

Comment la Ville de Gonesse soutient-elle les clubs sportifs ?

Il y a 38 clubs sportifs sur la Ville. La plupart bénéficie d'une mise à disposition gratuite d'un équipement pour assurer entraînements et compétitions. En 2015, 179 000 euros de subvention ont été attribués aux clubs sportifs. Il y a une forte dynamique et certains clubs obtiennent de très bons résultats en compétition. Comme pour toutes les associations, le problème reste le manque de bénévoles, indispensables à la vie des clubs. Le tournoi des 50 ans du judo du mois dernier a rassemblé plus de 400 participants avec 17 villes invitées. Sans l'implication d'une cinquantaine de bénévoles, la manifestation n'aurait pas été possible.

Outre les activités proposées par les clubs, que propose la Ville pour les jeunes et les enfants ?

Les activités proposées par la Ville passent également par les clubs. Dans le cadre des Temps d'activités périscolaires (TAPS), 9 associations se sont portées volontaires pour proposer des initiations de leur

discipline. En 2015, c'est au total 125 000 euros qui sont versés à ces associations sous forme de prestations de service. Cette démarche aide les clubs financièrement et cela permet de susciter des vocations. Le club d'escrime et le golf par exemple ont ainsi gagné de nouvelles adhésions.

Les huit éducateurs sportifs de la Ville sont également engagés au quotidien pour notre jeunesse. Ils interviennent sur le temps scolaire pour les écoles et proposent des activités en fin d'après-midi pour le public collégien. Ils encadrent également des séances de football très demandées par les jeunes mais nous essayons de les ouvrir à d'autres disciplines.

Quelles sont les principales manifestations sportives organisées par la Ville ?

Les *Jeux de Gonesse* qui auront lieu cette année le 6 juin est la manifestation qui rassemble le plus de monde : plus de 1000 enfants scolarisés dans les écoles primaires se retrouvent sur les terrains encadrés par des agents de la Ville mais aussi la plupart des clubs qui sont partenaires. Les *Foulées gonessiennes* sont également une manifestation importante. Cet événement qui fêtait sa 35^{ème} édition en 2014 a battu un record de participation avec 313 coureurs. Reconnue par la fédération française d'athlétisme, cette course permet d'accumuler des chronos pour accéder à aux qualifications pour les championnats d'Europe et du monde. Le tournoi international de tennis féminin a également lieu chaque année et répond à un objectif de développement du sport féminin. La remise des trophées sportifs au mois de Juin est également un des temps forts de l'année.

Enfin, nous avons en 2014 accompagné les associations de jeunes Amab et Déclik qui ont organisé un tournoi de football interquartier qui fut un vrai succès.

Les résultats sportifs du mois d'avril

Est Val d'Oise Basket

Jour	Heure	E.V.O.B	Adversaire	Points
04/04/2015	20h30	Seniors G1 Perm Poule A	Avenir Sportif d'Orly	67-99
05/04/2015	15h30	Seniors G2 EMD Poule A	Bouffemont AC B2	77-55
11/04/2015	20h30	Seniors G1 Perm Poule A	Ormoise Villeneuve St Georges	84-61
12/04/2015	15h30	Seniors G2 EMD Poule A	E. St Leu B2	65-42
12/04/2015	13h30	Seniors Filles PEFD PH2 Poule B	US Ennery BB2	21-134

Championnat de France de Karaté Minimes à Coubertin

Après s'être qualifiés pour les championnats départementaux, régionaux et inter régionaux, les meilleurs combattants minimes (né(e)s en 2001 et 2002) de toute la France se sont retrouvés ce week-end sur les tatamis du Stade Pierre de Coubertin à Paris pour l'épreuve reine, les Championnats de France. Au départ ils étaient 637 inscrits pour cette dernière compétition annuelle de la saison, seulement 56 sont montés sur le podium à Paris, et parmi eux, 14 ont été sacrés champions de France.

Cette épreuve nationale qui récompense les meilleurs combattants de la saison fait donc suite à un parcours de qualification qui aura vu tous les athlètes inscrits se qualifier avec brio lors des trois étages nationaux : départements, régions, inter régions. Outre ce système éliminatoire, la majorité des favoris dans chacune des 14 catégories de poids (6 chez les féminines et 8 chez les masculins) ont participé à la fin de l'année 2014 à l'Open Adidas (11 et 12 octobre) et à la Coupe de France Minimes (29 et 30 novembre).

Dans le mythique stade Pierre de Coubertin à Paris, 13 ans après le titre de champion de France de Ndzalla Laurent fils, le Gonesse Karaté Club a un nouveau Champion de France en catégorie minime masculin des moins de 60 kg Salmi Younes. Laurent Ndzalla père, membre fondateur du Fauconnière Karaté Club devenu Gonesse Karaté Club, qui nous a quitté l'année dernière, peut être fier de ses élèves Adama Camara et son fils Laurent qui assurent la relève.

Tournois 50 ans du Judo

Au classement par club, le Judo Club de Gonesse a terminé 1^{er}, devant les clubs de Sannois (2^{ème}) et de Goussainville (3^{ème}).

Racing Club de Gonesse (Football)

Niveau Régional : Ligue de Paris Île-de-France
U16 F - Phase2 - Poule B - Samedi 11 avril - 16h00

Reuil Malmaison FC **9** **1** Gonesse RC

Niveau Départemental : District Val d'Oise Football
Seniors 1^{ère} Division - Poule A - Dimanche 12 avril - 15h30

Jouy Le Moutier FC **1** **3** Gonesse RC

Niveau Départemental : District Val d'Oise Football
Seniors 3^{ème} Division - Poule A - Dimanche 12 avril - 15h30

Gonesse RC 2 **2** **1** Domont FC 2

Niveau Départemental : District Val d'Oise Football
U15 2^{ème} Division - Poule C - Samedi 11 avril - 16h00

Fontenay FC **1** **12** Gonesse RC

Niveau Départemental : District Val d'Oise Football
U15 3^{ème} Division - Poule C - Samedi 11 avril - 16h30

Gonesse RC 2 **3** **3** Ent.Auvers Ennery

Niveau Départemental : District Val d'Oise Football
Anciens 2^{ème} Division - Poule C - Dimanche 12 avril - 09h45

Gonesse RC 11 **8** **12** Menucourt AS 12



Retrouvez chaque mois
l'ensemble des résultats
sportifs sur
www.ville-gonesse.fr

Signature de la charte régionale de la biodiversité

La commune de Gonesse a adopté le jeudi 9 avril la Charte régionale de la biodiversité. Elle a pour vocation d'être un outil d'engagement collectif et de valorisation à destination de l'ensemble des acteurs publics et privés franciliens.



Le parc de la patte d'Oie qui ouvrira exceptionnellement au public pour la fête de la musique le 21 Juin prochain avant l'achèvement du réaménagement.

L'objectif est de susciter l'envie d'agir, de promouvoir les bonnes pratiques et d'aller plus loin dans la préservation de la biodiversité. À ce titre, lutter contre l'usage des pesticides en milieu urbain constitue l'engagement minimum selon l'Observatoire des pratiques mis en place par Natureparif à l'initiative de cette charte composée de 41 points, chacun divisé au maximum de 5 actions.

Gonesse est déjà engagée sur de nombreux points, en ayant par exemple adopté le principe de procéder à une plantation d'arbre à chaque arbre coupé. De plus, les espaces verts de la commune sont traités de manières différenciées : certains espaces sont moins souvent fauchés afin de permettre aux espèces de se ressemer seules.

Dans une logique similaire le parc de la Patte d'Oie, ancienne décharge, est en cours de réaménagement

pour le rendre accessible au public. La préservation de la biodiversité qui s'est installée (insectes, plantes, oiseaux...) est fortement prise en compte.

La charte doit permettre à la commune de poursuivre ses efforts et de les diversifier. Les nuisances produites par les chantiers doivent par exemple être prises en compte (destruction d'habitat d'oiseaux, dommages aux arbres, mouvement de terre...).

Mais la préservation de la biodiversité ne doit pas être uniquement l'affaire de la commune ; chaque citoyen est concerné. Il est par exemple recommandé de limiter au maximum l'usage des produits phytosanitaires (insecticide, désherbant, fongicide...) et d'utiliser le compost comme engrais naturel.

Groupe socialiste et apparentés

Elections départementales

Les élus socialistes remercient les 2992 Gonessiens (63,90% des voix) qui ont choisi nos deux nouveaux conseillers départementaux, Cédric SABOURET et Djida TECHTACH. Le binôme présenté par le Parti Socialiste est arrivé en tête au premier tour et l'a emporté largement au 2ème tour avec 60,84% des voix sur l'ensemble du nouveau canton de Villiers-le-Bel (qui comprend outre Villiers-le-Bel et Gonesse, Bonneuil, Bouqueval, Le Thillay, Roissy et Vaud'herland).

Au-delà de l'investissement personnel des deux candidats élus, c'est tant la gestion de l'équipe municipale que la fidélité et le respect des engagements pris par le Député-Maire Jean Pierre BLAZY lors des élections nationales et locales, que les Gonessiens ont, à nouveau, approuvés.

Si les résultats locaux nous satisfont, au niveau national, le second tour des élections départementales est une lourde défaite pour les socialistes au pouvoir. Pour la troisième élection intermédiaire depuis le début du mandat du Président de la République François Hollande, les électeurs ont dit leur déception de la politique menée en se tournant vers la droite, et dans des proportions inédites vers le front national ou en se réfugiant dans l'abstention.

Le manque de résultats du gouvernement sur le front du chômage, et en matière économique, le pouvoir d'achat des salariés et des retraités modestes en berne, les inégalités toujours trop fortes, la réforme fiscale oubliée, sont à l'origine du désaveu des électeurs pour le Parti Socialiste. C'est pourquoi notre député-maire, Jean Pierre BLAZY a lancé un appel avec l'ensemble des députés socialistes sceptiques sur la ligne politique actuelle à un « contrat de rassemblement » pour que la gauche retrouve son unité et renoue avec ses engagements.

Laïcité et citoyenneté

La mobilisation qui a suivi les attentats de janvier dernier ne doit pas retomber comme un soufflet. Aussi la Ville s'est engagée dans une démarche de concertation et de travail afin de renforcer les actions sur la laïcité et la citoyenneté.

Cette concertation a débuté au lendemain de la minute de silence dans les établissements scolaires par une rencontre au mairie avec les chefs d'établissement. Le 11 février a été organisé un séminaire avec trois tables rondes qui ont accueilli près de 100 professionnels. Le 16 avril s'est tenu le premier comité de pilotage sur les actions citoyennes et la laïcité qui a proposé un plan d'actions qui sera encore enrichi jusqu'au mois de juin afin d'être présenté aux Gonessiens et mis en œuvre à partir de la rentrée 2015.

Ce plan d'actions s'articulera bien entendu avec les autres actions qui font partie du programme de la majorité municipale : nouveau projet jeunesse, programme d'appui à la parentalité, programme d'actions citoyennes...

Groupe communiste et républicain

Pour la défense des services publics.

Depuis plusieurs mois le bureau de poste de la Fauconnière est fermé régulièrement des demi-journées voire des journées entières. De plus les lettres recommandées ainsi que les colis ne sont plus traités par ce bureau de poste mais par la Poste centrale place Jean Jaurès. Cette situation est inacceptable et injuste car elle pénalise les habitants du quartier le plus important de Gonesse (8 000 personnes environ sont concernées).

La Poste, en France, est devenue une société anonyme pour répondre aux injonctions des directives européennes. Cela se traduit par la réduction du nombre de bureaux et des horaires d'ouverture, la mise en cause de la péréquation et de l'égalité tarifaire, l'augmentation du prix du timbre, l'abandon des missions de service public de la Banque Postale et le service public de la communication livré au marché et à la spéculation.

La communication, l'échange postal entre personnes ne sont pas des marchandises mais un droit inaliénable pour l'intérêt général. Dans nos quartiers populaires, en particulier, La Poste est un lien. Elle est utile au développement économique, notamment pour les petites entreprises, les commerçants et les artisans. Au lieu de discréditer La Poste depuis des années et de la priver des moyens d'assurer ses missions, on devrait s'attacher à répondre aux attentes des usagers. Elle devrait au contraire devenir un modèle de gestion moderne pour l'efficacité sociale, la coopération, la démocratie et le financement de l'économie.

Il en va de même pour l'ensemble des services publics qui doivent satisfaire les besoins des populations et l'intérêt général. Ils doivent donc être préservés de toute soumission à des intérêts privés comme aux marchés financiers. La culture, l'éducation, la santé, la protection sociale, la recherche, l'énergie, l'eau, les transports, les télécommunications, le crédit, le logement, la Poste, la sécurité et la justice doivent être protégés comme notre patrimoine commun car ils assurent les conditions de l'égalité et de la citoyenneté.

Les moyens des services publics doivent être renforcés avec des financements dégagés de l'emprise des marchés financiers pour leur permettre de remplir leurs missions au service de l'intérêt général, en dehors de toute contrainte de rentabilité financière. Des critères d'efficacité sociale doivent se substituer aux critères marchands qui remplissent les poches des actionnaires.

Il est impensable qu'un service public soit démantelé sans consulter ses véritables propriétaires : les citoyens ! Il est légitime que la population puisse débattre largement et s'exprime. Il est juste que les citoyens, les élus, les syndicats et le monde associatif puissent défendre leur conception du service public. Nous nous sommes adressés à la direction départementale de la Poste sans obtenir de réponse à ce jour. Nous vous appelons à signer à la pétition que nous avons lancée. Elle a déjà recueilli plus de mille signatures. Nous vous tiendrons informés des suites que prendra cette action qui nous tient à cœur pour la défense d'un service public qui est notre bien à tous.

Agir pour Gonesse

Élections départementales

Nous remercions les électeurs qui ont soutenu notre liste d'union pour les élections départementales. Malheureusement une fois de plus, sept électeurs sur dix n'ont pas participé à ce vote, contribuant ainsi à favoriser comme aux municipales le sortant. A l'issue du premier tour le résultat des urnes a conduit à un duel PS/FN. Nous avons appelé tout naturellement à faire barrage à l'extrême droite et à soutenir le tandem portant les valeurs Républicaines. « L'UMP Forte » locale n'a pas fait ce choix. Elle nous reproche même de ne pas avoir soutenu pour ce deuxième tour la droite FN. Cela confirme bien que nous n'avons effectivement pas les mêmes valeurs.

Seul opposant Républicain

Lors du Conseil Municipal du jeudi 9 avril 2015, Jean-Pierre BLAZY, le Député et Maire de Gonesse, nous a fait la surprise de lire un courrier de l'UMP locale annonçant l'exclusion de Jocelyne YOHALIN seule élue UMP de Gonesse faisant partie du groupe de rassemblement « Agir pour Gonesse ». Cette décision va à l'encontre de la volonté de rassemblement souhaitée par les militants et sympathisants des forces progressistes du centre et de la droite à Gonesse. Cette exclusion conduit l'UDI locale composant le groupe « Agir pour Gonesse » à être dorénavant seule force d'opposition Républicaine au Député et Maire Jean-Pierre BLAZY. Cette politique de division des militants et sympathisants est destructrice. L'UMP nous a déjà amenés au second tour des élections départementales du canton de Villiers-le-Bel à un duel PS et FN.

Scolaires

Comme tous les ans une commission de dérogations s'est tenue le 13 avril 2015 pour étudier les demandes de changement d'école par des familles. Cette année plus de 100 demandes ont été étudiées. Seulement une dizaine ont reçu une réponse favorable. Des parents se sont offusqués et nous ont interpellés afin de dénoncer le cas d'un changement d'école qui n'était pas passé par cette commission. Ce cas fut abordé et dénoncé mais pas traité car il n'était pas inscrit à l'ordre du jour de cette réunion. L'élue présente (Françoise HENNEBELLE) a demandé aux familles de voir ce problème particulier avec Jean-Pierre BLAZY le Député et Maire de la Ville. Que faut-il en déduire ? Y aurait-il des passe-droits en remerciement pour services rendus ?

Gonesse Bleu Marine

Le manque d'ambition du maire de Gonesse : un fléau pour notre ville.

Le groupe Gonesse Bleu Marine exprime ses craintes légitimes quant à l'avenir de notre ville. Incapable de prévoir - ce qui est pourtant son rôle -, Jean-Pierre Blazy va être contraint d'augmenter lourdement les impôts. En prétextant une baisse des dotations publiques et un désengagement bien réel de l'Etat - fruit de la politique de casse sociale et d'obéissance à l'Union européenne de SON gouvernement -, le maire de Gonesse cherche à se dédouaner et à faire oublier ses propres manquements : gaspillages en tout genre, subventions données sans discernement, investissements parfois peu pertinents, masse salariale excessive...

Comme de nombreuses municipalités gérées par le PS (mais aussi par l'UMP, comme à Toulouse ou Marseille...), Gonesse devrait connaître très bientôt une augmentation de la taxe foncière et de la taxe d'habitation. Déjà matraqués fiscalement par le gouvernement socialiste, les Gonessiens vont subir le matraquage fiscal de la municipalité : c'est la double peine ! Jean-Pierre Blazy est ainsi fidèle à François Hollande : le travail, l'effort, l'initiative et l'entrepreneuriat sont sanctionnés, taxés, imposés, découragés, sans autre forme de procès, pour financer le clientélisme, les gabegies et le laxisme budgétaire. Les classes moyennes, les artisans et les commerçants, les Français qui ont du mal à joindre les deux bouts sont asphyxiés par une politique aveugle à leurs préoccupations quotidiennes.

Nos propositions sont claires : il faut procéder dès maintenant au non remplacement de certains fonctionnaires partant en retraite, et privilégier des fonctionnements en régie municipale. Il faut revoir la politique de peuplement de la ville, qui a déséquilibré la sociologie gonestienne en accueillant trop de logements sociaux. Enfin, Gonesse doit mettre en valeur ses atouts - son patrimoine culturel et naturel ainsi que sa proximité avec l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle et avec Paris - pour devenir une ville véritablement attractive.

Que de temps perdu !

Europe écologie Les Verts

Nouveau naufrage meurtrier dans la Méditerranée : une honte pour l'Europe.

EELV pleure la disparition de 400 migrants -selon un premier bilan- au large de l'Italie suite au naufrage de leur embarcation, qui constitue à ce jour la plus grande tragédie du XXIème siècle en la matière. 36 mois après la catastrophe de Lampedusa, l'indifférence des Etats européens nourrit un sentiment d'inhumanité et d'injustice qui participe à façonner la grande honte de l'Europe. L'inaction coupable, elle, fait de la Méditerranée un immense cimetière de centaines de migrants chaque année. Face à cette situation, les écologistes appellent à reconsidérer urgemment les politiques actuelles de criminalisation qui font de «l'Europe forteresse» un échec cinglant, ainsi qu'un drame humain. La chasse aux migrants, le durcissement des contrôles sécuritaires et le budget pharaonique de surveillance en conséquence n'empêcheront jamais ces personnes, principalement des réfugiés, d'arriver à leurs fins, c'est-à-dire de voir respecter leurs droits et leur dignité. Au contraire, les politiques actuelles, chères et inefficaces, ne font que renforcer le rôle prépondérant des filières mafieuses qui organisent sans scrupule et impunément les départs en mer, en exploitant la misère humaine dans des conditions indignes et souvent violentes. La lutte contre ces filières mafieuses doit être une priorité au sein de l'Union européenne, qui doit agir de façon unie et coordonnée, les efforts ne pouvant se reposer seulement sur quelques pays (Grèce, Italie...) mais bien sur l'ensemble des Etats européens. Pour les écologistes, garantir une voie légale sûre pour les réfugiés et les demandeurs d'asile, harmoniser la politique migratoire en adoptant des règles européennes communes -en élargissant les conditions d'accès pour les personnes nécessitant une protection internationale- est nécessaire. Alors que le nombre de réfugiés augmente du fait de la multiplication des conflits ou du réchauffement climatique, la France doit mieux participer à l'effort d'accueil au nom des plus simples principes d'humanité, de responsabilité et de solidarité. EELV rappelle que François Hollande promettait fin 2013 d'accueillir 500 réfugiés syriens -soit autant que la Finlande ou l'Autriche-, quota pourtant peu ambitieux à ce jour non respecté par le pays des droits de l'Homme. EELV appelle enfin l'Europe, qui constitue à ce jour un idéal de solidarité et une promesse de liberté, à opter pour une réponse plus juste face à la misère et la précarité, et à mettre ainsi en oeuvre une politique commune plus digne et basée sur les droits fondamentaux.

RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez le
compte-rendu du
Conseil Municipal du
jeudi 9 avril
sur le site de la ville
ville-gonesse.fr

Le prochain
conseil municipal
aura lieu le
18 mai à 20h30
salle du conseil
municipal.

BLOC-NOTES

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

03 novembre : Elyssa HADIJI
26 février : BRASSELEUR Djessan
26 février : AMRI Imene
01 mars : THAVANESAN Thanesh
02 mars : ROBEI Lina
04 mars : CIRPACIU Melinda
09 mars : MOCERAN Julian
11 mars : AKRAM Arwa
12 mars : KARAKAC Giovanni
14 mars : YILDIZ Ezequiel
18 mars : IDE Éva
24 mars : EM Ezekiel
28 mars : SAHTOUT Isaac

29 mars : DISLI Deniz
30 mars : BOUAKLINE Alae-Eddine

MARIAGES

14 mars : COBAN Frédéric & TANRIVERDI Tugce
14 mars : NASROUNE Abdel-Amin & DJERRAR Elise
21 mars : FAZAL Adnan & NAEEM Manal

DÉCÈS

14 mars : BONNET Antoine
20 février : BOUZAR née ALILI Hamida
25 février : MAVITIDI MAKULUSE Christina
01 mars : KOC Minas
01 mars : AÏT ABDELKADER Kaci
14 mars : KERLIRZIN née MENNESSON Huguette
15 mars : LECORDIER Thérèse
16 mars : ALLOUCHE Simon
16 mars : NAY Jean

17 mars : MALLE Auguste
22 mars : LEGENT Bernard
23 mars : KULINSKI née PLOU Renée
24 mars : MALVITTE née FÉRARD Marie
26 mars : CÉSARO née CILIA Joséphine
26 mars : PARIS Hélène
29 mars : BERGEAT Eric
31 mars : OLIVIER née HULIN Léone



Menus des cantines scolaires

LUNDI 4 MAI

Friand au fromage, friand à la viande (avec porc)
Boeuf sauté sauce colombo, omelette fraîche.
Haricots beurre à la ciboulette.
Mimolette, Carré de l'est
Fruits de saison.

MARDI 5 MAI

Salade verte et croûtons
Vinaigrette échalote
Carottes râpées.
Filet de hoki au basilic
Escalope de dinde vallée d'Auge. Pommes vapeur.
Tartare ail et fines herbes
Cotentin nature.
Compote de pêches
Compote pomme-ananas.

MERCREDI 6 MAI

Salade de betteraves
Salade de poireaux
Vinaigrette persil.
Saucisse de Toulouse
Quenelles de Brochet sauce Nantua. Coquillettes
Yaourt aromatisé,
Yaourt nature et sucre.
Fruit de saison.

JEUDI 7 MAI

Céleri remoulade maison
Courgettes râpées.
Vinaigrette du terroir
Cube de colin pané,
Boulettes d'agneau aux olives. Ratatouille & riz.
Camembert, Emmental.
Tarte flan caramel.

VENDREDI 8 MAI

Féried.

LUNDI 11 MAI

Feuilleté du pêcheur
Feuilleté au fromage
Colin sauté sauce brésilienne
Sauté de porc sauce Orloff
Petits pois au jus
Fromage blanc aux fruits
Fromage blanc et sucre
Fruits de saison

MARDI 12 MAI

Salade de tomates
Vinaigrette ciboulette
Pomelos et sucre
Hachis Parmentier (bœuf)
Lasagnes au saumon
Fraidou, Fromage fondu
Président
Coupelle de Compote de pommes
Coupelle de Compote de poires

MERCREDI 13 MAI

Oeufs durs mayonnaise
Saucisson à l'ail
Rôti de bœuf aux oignons
Médaille de merlu à la crème
Epinard béchamel et pommes de terre cube
Coulommiers, St Paulin
Fruits de saison

JEUDI 14 MAI

Féried.

VENDREDI 15 MAI

Concombres maison
Vinaigrette échalote
Salade coleslaw maison
Poulet sauté sauce mandarine
Filet lieu noir frais sauce persil, Farfalles
Saint Nectaire AOP, Buchette mi chevre, Baguette céréales
Flan au chocolat ou vanille

LUNDI 18 MAI

Taboulé
Salade piémontaise
Escalope de dinde sauce échalote, Colin meunière
Brocolis saveur du jardin
Yaourt nature sucré
Yaourt aux fruits
Fruits de saison

MARDI 19 MAI

Salade verte, chèvre, croûtons, Laitue iceberg et noix, vinaigrette ciboulette
Tomates farcies (bœuf)
Pavé de poisson (colin ou hoki) gratiné au fromage
Riz pilaf
Montboissier, Croq lait
Poires au sirop, Abricots au sirop.

MERCREDI 20 MAI

Salade de lentilles, Salade de pois chiches vinaigrette au miel
Sauté de veau aux figues
Filet de Hoki sauce matelotte
Pêl-mêl provençal
Yaourt aromatisé, Yaourt velouté nature et sucre
Fruits de saison

JEUDI 21 MAI

Salade au cheddar,
Poisson pané et potatoes, avec sauce blanche façon tartare ou Steak haché sauce barbecue et potatoes
Tarte aux pommes

VENDREDI 22 MAI

Carottes râpées maison
vinaigrette persil, Céleri remoulade maison
Cubes de saumon sauce oseille, Escalope de porc charcutière, Coquillettes aux petits légumes
Gouda, Saint môret
Crème au chocolat ou caramel

LUNDI 25 MAI

Féried

MARDI 26 MAI

Salade de mâche Vinaigrette ciboulette, Pomelos et sucre
Steak de colin sauce du gléré
Sauté de dinde sauce forestière
Pommes boulangères
Camembert, Pavé demi sel.
Compote pomme-sucré
Compote pomme-fraise

MERCREDI 27 MAI

Croissillon aux champignons
Croissillon au fromage
Chicken wings
Calamars à la romaine,
Blettes braisées
Petit suisse sucré
Petit suisse aux fruits
Fruits de saison

JEUDI 28 MAI

Concombres à la crème
Salade provençale (chou blanc, maïs, poivron)
Boeuf cuit à l'étouffée sauce grand veneur, Médaille de merlu sauce citron,
Courgettes et blé
Coulommiers, Edam
Baguette de campagne
Liégeois au chocolat
Liégeois à la vanille

VENDREDI 29 MAI

Salade du chef (Batavia, jambon, emmental, tomates, olives), Endives et emmental
Vinaigrette du terroir
Colin ail et fines herbes
Carré de porc fumé au jus
Petits pois et carottes au jus
Mimolette, Fraidou
Gâteau basque, Tarte griottine fraîche

VENDREDI 29 MAI

vie des quartiers

La fête des voisins à Gonesse

La fête des voisins a 15 ans !

Chacun peut organiser un repas convivial dans son quartier pour favoriser les rencontres et les échanges.



Informations dans les centres socioculturels

Louis Aragon

01 34 07 90 30

Marc Sangnier

01 39 85 19 35

Ingrid Betancourt

01 30 11 24 70

immeublesenfete.com

VENDREDI 8 MAI

10h

70^e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et de la fin de la seconde Guerre Mondiale.

- Rassemblement place du 8 mai 1945 pour la levée des couleurs
- Départ en cortège pour le cimetière
- Dépôts de gerbes et discours aux monuments aux morts

Centenaire du génocide arménien et assyro-chaldéen

- Rassemblement au rond-point des droits de l'Homme
- Plantation de l'arbre du souvenir et inauguration de la plaque commémorative
- Rassemblement devant la stèle du Mémorial en hommage aux victimes des génocides du XX^e siècle
- Dépôts de gerbes, lectures et discours
- Vin d'honneur au centre socioculturel Louis Aragon

